

|   |   |
|---|---|
| Nom et coordonnées de l'école :                             | <b>PROCÈS-VERBAL<br/>CONSEIL D'ÉCOLE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE</b> |
| Elémentaire Montgolfier<br>6 Rue Saint Maur, 33000 BORDEAUX |   |
| Commune : Bordeaux  |   |
|   | Date : 14 novembre 2019   |

**Circonscription Bordeaux Centre**

**Présents :**

**Président - (directeur d'école) : Philippe FRAILE MARTIN**

**Inspecteur de l'éducation nationale : Robert SAUVAGET**

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| Equipe enseignante :                | Mmes PERCHAI, WADOUX, COTONNET, DEGUIL, GIRARD, GIMBRES, BENAYOUN, TEISSEYRE, DUBREUIL, JARDRI, JOURZAC, CHAUDEMANCHE, GOYENECHÉ, MARTEL, M. GAVINO  |
| Le maire ou son représentant :      | Mme CAZALET  |
| DDEN :                              | Mme BORRAS   |
| Invités (personnel municipal,...) : | Parents PEEP : Mmes GENAY, GOUSPY, AUBERT, TILLEMENT, CARNIELLI, CARLOTTI, CAMERINI, DEMOUGEOT, M. BEAUDOUIN, CARBILLET, JEANNOT<br>Parents FCPE : Mmes KOLPA, BONNEVILLE, M. PETAUX, KAPP |

**Excusés :**

*Début du conseil d'école : 17H00*

**Secrétaires de séance : Mmes GOYENECHÉ et MARTEL**

**1 - Présentation des parents d'élèves.**

**2 - Présentation des professeurs.**

**3 - Distribution des résultats des élections des représentants des parents d'élèves :**

Inscrits : 629

Votants : 250

Blancs et nuls : 17

Suffrages exprimés : 233

Taux de participation : 39.75 %

Nombre de sièges : 14

Quotient électoral : 16.64

Répartition des sièges : PEEP 9 sièges – FCPE 5 sièges

**4. Maison de quartier Chantecler**

**Bilan PAM :** actions organisées par la maison de quartier

Les activités méridiennes sont gratuites, accessibles à tous les enfants qui déjeunent sur place et sont encadrées par des animateurs : ludothèque du lundi au vendredi, ateliers à l'extérieur sur des sites sportifs : handball, football, basketball)

Objectif des PAM : Obtenir une cour apaisée avec moins d'effectifs

Les inscriptions à ces activités fonctionnent par cycle (entre chaque vacances)

**Périscolaire :**

Mode de garde après la classe (parents qui travaillent) dans les ateliers, locaux disponibles  
Objectif : Faire passer aux enfants une fin de journée agréable et dans les meilleures conditions  
Les plus jeunes restent à l'2cole Montgolfier et les plus grands se déplacent à pied jusqu'au site de Chantecler.

### **Actions payantes :**

Tarifs fixés par ville de Bordeaux, selon la dernière facture de cantine.

2 possibilités : tarif occasionnel ou forfait annuel avec 4 tranches possibles (forfait 1h...)

Aide aux devoirs : Non mais il existe un atelier avec Héloïse pour avoir un temps calme (animateur qui surveille)

### **5. Restauration scolaire :**

Le tutorat des CP. par les CM2 :

Système afin que les CP soient moins perdus dans l'école. Il s'étend de la rentrée jusqu'à la première quinzaine d'octobre.

La fin du service s'étale jusqu'à 14h → Ils réfléchissent sur une solution en rappelant que ce sont 350 enfants qui déjeunent sur un créneau de 2h.

### **6. Mairie de Bordeaux**

#### **1. L'amiante :**

« Désamiantage »

Inspection du travail est passée, a fait un rapport transmis à M.Sauvaget qui conclut à une mise en sécurité efficace. Une mise en œuvre de moyens de protection empêchant la propagation de fibres d'amiante, et des contrôles fréquents ont été effectués.

**Aucun résultat ne fait état de fibre d'amiante.**

Une rencontre avec les parents d'élèves de l'école a été faite, conclusion : le seul désagrément est le bruit.

Rappel que ces travaux sont nécessaires pour laisser place à une école moderne.

L'inspectrice de la Santé et Sécurité de l'Académie de Bordeaux qui s'occupe des écoles, collèges et lycées a conclu que les conditions sont conformes à ce qui est attendu dans une école.

#### **2. Maire de quartier :**

##### **A - Le chantier :**

Courrier suite à la réunion du 30 septembre :

Questions sur le DTA, nuisances sonores, présence de plomb, mesures complémentaires pour les salles à proximité

La distribution du mail de réponse de la Mairie est distribué suite à la demande des parents d'élèves.

Pour que le chantier ne soit plus un problème mais qu'il devienne un support pédagogique : Réalisation d'ateliers autour du chantier pour les CM1/CM2 en partenariat avec l'association Extra. Ces ateliers ont déjà été conduits à La Benauges et ont très bien fonctionné.

Le but est d'intéresser les enfants au monde d'un chantier et ses matériaux.

C'est une bonne opportunité pédagogique pour faire de l'accompagnement pédagogique (s'interroger sur ce qu'est un chantier, les étapes, les matériaux, les métiers ... avec pourquoi pas la fabrication de livrets ou d'affiches pour l'école).

Rencontre des PE de cycle 3 avec l'association Extra avant les vacances de Noël pour lancer le projet.

Conclusion des parents : seul point positif : L'annonce de la transmission prochaine du DTA mais rien ne prouve qu'il n'y a pas d'amiante.

Le souhait de faire des réunions communes avec les parents d'élèves de la maternelle au sujet des travaux a été formulé.

À la fin de l'année 2019, la deuxième phase du chantier sera enclenchée puisque les travaux sont dans les temps.

Les parents d'élèves FCPE, et un parent d'élève PEEP, précisent que suite à la réunion mairie/parents d'élèves plusieurs questions sont remontées de la part de parents concernant l'amiante, le plomb, l'entrée, le bruit... Les parents d'élève FCPE regrettent de n'avoir pas eu de réponse à leur courrier du 4 octobre avant ce conseil d'école.

Ils demandent à nouveau l'accès au DTA (dossier technique amiante) des bâtiments en chantier et de l'ensemble des classes occupées par les élèves, Mme Cazalet répond qu'il sera envoyé prochainement au directeur.

Les parents FCPE rappellent qu'ils avaient demandé des mesures complémentaires d'empoussièrement concernant l'amiante dans les classes voisines du chantier (notamment dans l'ancien GRETA). Mesures qui semblent avoir été suggérées par l'Inspection du travail mais non obligatoires. Mme Cazalet répond qu'elle va demander à ses services s'il y a une trace écrite de cette suggestion de l'Inspection du travail et qu'elle avisera en conséquence.

Les parents FCPE et un parent côté PEEP ont signalé les erreurs récurrentes de communication et rappellent la demande de mise en place de réunions mensuelles élus/services techniques/entreprises/parents d'élèves. Mme Cazalet dit que cela a été validé et que M. Durand reviendra vers les parents d'élèves rapidement pour fixer les modalités.

#### B - Les budgets municipaux :

46.90 €par enfant  
Forfait de direction 50 €  
Classes spécialisées CLIS, UPED 229 €  
Transport 225 euros par classe

#### C - Les cafards :

Les cafards sont présents malgré les traitements. Ils remontent à la surface lorsqu'ils sont faits.

Un hydro curage est prévu durant les vacances de Noël puis le passage en suivant d'une caméra pour comprendre le problème.

Une demande des références des produits utilisés a été faite.

Hypothèses émises : rechercher d'autres solutions ? Demande à M.Valentin d'un historique de tout ce qui a été fait.

Le contrat de maintenance est entrepris par Suez Métropole et un autre contrat avec des droits de résultat fait appel à une entreprise spécifique.

Le problème des cafards semble être lié au réseau de l'école et non à l'échelle du quartier.

La FCPE signale qu'elle attend toujours depuis juin 2019 la précision sur le type de produit utilisé et ses composants. Mme Cazalet répond qu'il s'agit d'un produit « de type fumigène ». La FCPE répond que cela n'apporte aucun élément sur la nature du produit et redemande à obtenir au plus vite la fiche produit détaillée et les composants du produit. Mme Cazalet répond qu'elle va demander à M. Valentin de transmettre au plus vite ces éléments aux parents d'élèves.

### **7. Point de la PEEP :**

Mme Gimbres a fait part du souhait d'équiper les élèves de chasubles pour les sorties envisagés, demande soutenue par toute l'équipe enseignante. Une demande de subvention sera faite auprès de la mairie de quartier concernant la commande d'une centaine de chasubles à 2,64€ l'unité, soit 264€.

#### Accompagnement des parents allophones :

Interrogation : Comment est-ce que la mairie pourrait mettre en place pour accompagner davantage les parents d'élèves allophones ?

Idées : projet faisant appel à une participation collective, élaboration d'un document générique, réflexion commune avec l'école afin de faciliter la communication.

Suggestion : inclure cet axe dans le projet d'École.

Au sein même des parents, certains bilingues pourraient accompagner les parents allophones les guider, expliquer le fonctionnement du système éducatif français qui n'est pas le même de leur pays d'origine.

→ **À travailler en interne**

Problème de la distribution de tracts sur l'espace public de tracts : les Mairies peuvent régler la distribution de tracts à proximité des écoles. La Mairie va être saisie par le Rectorat annonce M. Sauvaget (IEN)

## **8. Sécurité :**

**Rappel : Dans le cadre du plan vigipirate aucun parent ne peut circuler librement dans l'école**

À ce jour, deux exercices ont été faits : Plan Particulier de Mise en Sécurité et un exercice de confinement.

La classe de Mme Teisseire qui sortira par le chemin du matin.

Bientôt les pagiers vont être reliés directement aux forces de l'ordre (police municipale).

## **9. L'APEM :**

Solde bancaire : 4764,31 €

L'APEM participe aux classes découvertes, aux sorties culturelles, aux photos de classe, au loto etc.

Cette année, la dotation s'élève à 10€ par élève et 6 € supplémentaires qui sont obligatoirement consacrés à une sortie.

## **10. Conventions d'occupation des locaux scolaires :**

Maison culturelle Coréenne (ateliers de découverte de la culture coréenne), KJ entrechats (danse), association théâtre APRÉLEC ont demandé l'occupation de l'école en HTS. Le Conseil d'école est favorable.

## **11. Les enseignants :**

Rappel les moyens de communication utilisés sont le cahier de correspondance, le mail de l'école et le téléphone de l'école (+laisser un message sur le répondeur).

Un dispositif pour les élèves à besoins : les Activités Pédagogiques Complémentaires.

Les séances d'APC se déroulent trois fois par semaine de 11h50 à 12h20 et sont consacrées à la lecture et la compréhension.

L'UPE2A accueille douze élèves allophones accompagnés par M.Parfait.

Une équipe éducative est faite lorsqu'un élève a des difficultés scolaires, il ne faut pas le prendre comme une sanction. Il s'agit simplement de la recherche en collectif d'une solution afin que la scolarité d'un élève se passe au mieux.

Suggestion : Un mot collectif en début d'année afin d'expliquer le but d'une équipe éducative pour désamorcer un malentendu.

Les équipes éducatives ne sont pas mentionnées dans le Livret Scolaire Unique, en revanche les dispositifs mis en place y figurent.

Le projet du cross solidaire avec un ancrage quartier est maintenu avec la proposition de la PEEP de 2 associations :

- Local attitude (épicerie solidaire avec circuit court et insertion)
- Amos : association régionale de réinsertion

Cette année accueille de l'association Unicef durant une semaine au sein de l'école.

Les enseignants doivent discuter du choix du partenariat.

La suggestion d'une fête de fin d'année dans la salle des fêtes du Grand Parc a été faite. L'équipe enseignante préfère que la fête de l'école se déroule au sein de l'école favorisant ainsi la convivialité. De plus, la salle des fêtes nécessite de mobiliser des moyens financiers pour la sécurité. Le loto se déroulera traditionnellement au printemps.

Café des parents : communication non violente CNV

Les CM2 participent au concours d'éloquence le 10 décembre prochain à la salle des fêtes du Grand Parc sur le temps scolaire. Le thème choisi par les CM2 est le droit des enfants. Chaque classe présente son travail à l'oral en le rendant vivant à un jury composé d'adultes et d'enfants.

La liaison avec le collège du Grand Parc au travers d'un échange entre le Conseil des élèves et le CVC du collège du Grand Parc va être mise en place.

Une visite du collège sera organisée plus tôt que les années passées pour sensibiliser les parents aux projets conduits au sein de l'établissement.

Afin de renforcer cette liaison une communication en direction des parents sera faite dès la classe de CE2.

**Règlement Intérieur de l'école** : aucune modification par rapport au texte précédent. Il est adopté à l'unanimité.

**Abordés dans le prochain conseil d'École : Association de la fête de fin d'année**

**Remarques pour les prochains conseils :**

- Besoin d'un micro

*Fin du conseil d'école : 19H30*

Prochain conseil d'école aura lieu le : Non arrêté

Fait à Bordeaux, le 26/11/2019

Le Directeur, Président du Conseil d'École

Les Secrétaires de séance